

AVIS PUBLIC

PROMULGATION DE RÈGLEMENT

Avis public est donné de ce qui suit :

Lors d'une séance tenue le 10 septembre 2018, le conseil a adopté le règlement suivant:

- *Règlement 2018-396 règlement décrétant une dépense de 172 000 \$ et un emprunt de 172 000 \$ à même son fonds de roulement pour diverses dépenses en hygiène du milieu.*

Lors d'une séance tenue ce 1^{er} octobre 2018, le conseil a adopté le règlement suivant:

- *Règlement 2018-397 règlement modifiant le règlement 2012-279 adoptant le code d'éthique et de déontologie des employés municipaux de la Ville de Beauceville.*

QUE copie desdits règlements sont déposée au bureau de la soussignée 540, boulevard Renault, Beauceville, où toute personne peut en prendre connaissance aux heures habituelles de bureau.

QUE lesdits règlements entreront en vigueur conformément à la loi.

Donné à Beauceville, ce 24 octobre 2018.

Madeleine Poulin, OMA
Greffière